



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Parachat Béchala'h



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

 1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
-  les indices précédés d'une bulle
-  Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 15, versets 30 à 31

Cette semaine, nous assistons à l'ouverture de la mer rouge, à la mort des Égyptiens, et au sauvetage des Bné Israël. Le verset 30 nous dit : "Ce jour-là, Hachem a sauvé les Bné Israël de la main des Egyptiens."

? Hachem n'avait-il pas sauvé les Bné Israël avant ce jour ?

Le Or Ha'haïm Hakadoch et le Evèn 'Ezra nous donnent une réponse incroyable : jusqu'à présent, bien que les Bné Israël étaient sortis d'Égypte, ils n'étaient **pas encore libérés de la peur des Egyptiens**. Ils n'étaient pas tranquilles. Ils se demandaient ce qui allait se passer.

 Le Evèn 'Ezra ajoute que parce qu'ils avaient tellement peur de Pharaon, ils ne se sentaient pas encore libres. Ce n'est que lorsqu'ils ont vu les Egyptiens noyés dans la mer que leur peur des Egyptiens est partie, et qu'ils se sont enfin sentis libres.

Il faut imaginer : 96 ans d'esclavage, de souffrances, de traumatismes ! Cela ne disparaît pas d'une minute à l'autre... (Dans notre génération, certaines personnes ont connu la Shoah. Longtemps après la fin de celle-ci, ces personnes avaient encore peur des nazis...). C'est pourquoi la Torah nous dit que c'est seulement "**ce jour-là**" que les Bné Israël se sont sentis sauvés des Egyptiens.

Le verset suivant nous dit qu'Israël **a vu la grande main d'Hachem**, tout ce qu'il a fait en Égypte, qu'il a craint Hachem, et a cru en Lui, et en Moché Son serviteur.

? Jusqu'à présent, les Bné Israël ne craignaient-ils pas Hachem ?

Cette question est posée par le Or Ha'haïm Hakadoch, qui répond qu'il y a plusieurs niveaux dans la crainte d'Hachem : le plus bas d'entre eux est **Yirat Ha'onèch** (la peur de la

Suite en page 2



PARACHA SUITE

punition), celui-là, les Bné Israël l'avaient déjà ; le meilleur d'entre eux est Yirat Haromémout (la crainte devant la grandeur d'Hachem), niveau atteint par les Bné Israël lorsqu'ils ont vu ce qu'il s'est passé dans la mer rouge. Les dix plaies leur avaient donné Yirat Ha'onèch, mais ce qu'ils ont vu dans la mer rouge les a propulsés au niveau de Yirat Haromémout. Cela nous permet de comprendre la suite du verset : "et ils (les Bné Israël) ont cru en Hachem". En effet, le Or Ha'haïm explique que, même dans la Emouna (foi en Hachem), il y a des niveaux, et même si, jusqu'à présent, les Bné Israël croyaient déjà en Hachem, ce qu'ils ont vécu dans la mer rouge a parfait leur Emouna. Le Rachbam dit que, lorsque

les Bné Israël ont quitté l'Égypte, ils avaient quand même un petit **pincement au cœur**, en se demandant comment ils allaient survivre dans le désert. Les maigres provisions qu'ils avaient avec eux n'étaient pas suffisantes... Mais lorsqu'ils ont vu qu'Hachem les a grandement sauvés (alors qu'ils étaient devant la mer et qu'il n'y avait aucune possibilité de sauvetage), ils ont eu **la Emouna que même dans le désert, Hachem trouvera toujours le moyen de les sauver**. A la fin du verset, la Torah précise que les **Bné Israël ont aussi cru en Moché**. Là aussi, les Bné Israël ont toujours su que Moché était le fidèle serviteur d'Hachem, mais ils se demandaient quelles étaient les limites des pouvoirs qu'Hachem lui avait accordés.

Lorsque Moché a ouvert la mer devant eux, les Bné Israël ont été complètement rassurés sur le fait qu'Hachem n'a pas limité le pouvoir de Moché.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 202, Halakha 15

HALAKHA

Le Choul'han 'Aroukh dit que, sur le sucre, on fait la Brakha de Chéhakol ; de même si on suce une canne à sucre. Le Michna Beroura rapporte au nom du Rambam que, pour obtenir du sucre, on extrait le jus des cannes à sucre, on le fait cuire et on le fait sécher, jusqu'à ce qu'il ait l'aspect que nous lui connaissons, ressemblant à du sel. Par conséquent, de même que, comme nous l'avions vu précédemment, on fait Chéhakol sur le miel qui coule des dattes, on fait aussi Chéhakol sur le sucre, qui est extrait des cannes à sucre.

Dans le sucre, le "jus" ne sort pas naturellement de la canne à sucre. Il n'est pas seulement une transpiration du fruit, il est extrait, puis transformé (par la cuisson). Par conséquent, il est encore plus justifié que pour le miel de faire Chéhakol dessus. Lorsqu'on suce directement la canne à sucre, cette dernière n'a pas été transformée. Ce cas ressemble donc davantage à celui du miel (sur lequel on fait Chéhakol car c'est une transpiration du fruit) qu'à celui du sucre.

De même, sur un bâton de réglisse qu'on mâche, on fait aussi Chéhakol, car ce n'est pas un fruit, mais un bois qui a un goût sucré.

Le Michna Beroura dit que, bien que le Choul'han 'Aroukh ait dit qu'on fait Chéhakol sur du sucre, il y a en fait plusieurs opinions à ce sujet dans les décisionnaires, et ce n'est que dans le doute que le Choul'han 'Aroukh a dit qu'il faut faire Chéhakol sur le sucre.

Mais si on a fait Ha'èts ou Haadama sur le sucre, on est quitte car, d'après certains décisionnaires, il faut faire Ha'èts (et d'après d'autres, Haadama) sur ce dernier.

De même, sur le sucre provenant de la betterave, il y a aussi des décisionnaires qui disent qu'il faudrait faire Haadama.

Ce n'est donc que dans le doute que le Choul'han 'Aroukh a conclu qu'il faut faire Chéhakol sur le sucre.

Mais il est connu que le 'Hatam Sofer était Ma'hmir (plus rigoureux que ce que la Halakha exige), et, lorsqu'il mangeait du sucre, il faisait d'abord Haadama sur un fruit de la terre, puis Chéhakol sur un aliment autre que le sucre, et en disant ces Brakhot, il pensait aussi à acquitter ce dernier.

Une grande question se pose : puisque la décision du Choul'han 'Aroukh de dire Chéhakol sur le sucre n'est que le résultat d'un doute, comment se fait-il que, par ailleurs (au chapitre 168, alinéa 65), le Michna Beroura dise que si on mange un gâteau en le trempant dans du café, mais qu'on

n'est pas sûr de vouloir boire le café lui-même (on s'en sert plutôt pour faire passer le café), on prendra un peu de sucre, et on fera Chéhakol dessus, en pensant acquitter le café ?

Comment peut-il dire cela, alors que le sucre lui-même fait l'objet d'un doute ?!

L'habitude de faire Chéhakol sur le sucre s'est répandue dans le monde entier. Cela prouve que le monde entier a adopté l'opinion du Rambam, qui dit qu'il faut certainement faire Chéhakol sur le sucre, puisqu'il a été transformé et qu'on en a fait une poudre semblable au sel.

D'après le Rambam, ce n'est pas en raison d'un doute qu'on fait Chéhakol sur le sucre, la Brakha de ce dernier est vraiment Chéhakol.

Par conséquent, lorsqu'on a un doute si on fait Chéhakol ou pas sur un aliment, on fait Chéhakol sur un peu de sucre, en pensant acquitter aussi l'aliment.

Rapportons quand même la précaution suivante, citée par le Kaf Ha'haïm au nom du Ben Ich 'Hai : si on a devant nous des fruits Ha'èts ou Haadama et du sucre, et qu'on compte manger de tout, on devra d'abord faire Chéhakol sur le sucre, et ensuite les Brakhot sur les fruits (bien que, normalement, on fasse toujours Ha'èts et Haadama avant Chéhakol), car, si on fait d'abord les Brakhot sur les fruits, il se peut que celles-ci aient aussi acquitté le sucre (et que la Brakha de Chéhakol qu'on voudrait dire sur lui soit alors vaine).

C'est pourquoi, pour éviter tout risque de Brakha Lévatla (vaine), on fait d'abord Chéhakol sur le sucre, puis les Brakhot sur les fruits.

Toutefois, le Kaf Ha'haïm conclut que si on a d'abord fait les Brakhot sur les fruits, on fera quand même Chéhakol sur le sucre, car, en faisant les Brakhot sur les fruits, on n'a pas du tout pensé à acquitter le sucre.



MICHNA

La Michna nous dit : “La veille de la Chemita, après que les pluies aient cessé, on ne construit pas des marches pour accéder au réservoir d'eau, car, les construire, c'est montrer qu'on les prépare pour les besoins de la Chemita elle-même.”

? Qu'est-ce que cela signifie ?

Les cultivateurs avaient l'habitude de **creuser**, au bout de leur champ, des réserves **pour accueillir les eaux de pluie**, dont ils se servent pour irriguer le champ. Lorsque la réserve était pleine, ils taillaient des marches pour accéder à l'eau. Cette Michna nous dit que pendant l'année qui précède la Chemita, une fois que la saison des pluies est finie, les cultivateurs n'ont pas le droit de construire ces marches, car cela donnerait l'impression qu'ils préparent l'accès aux réserves d'eau, pour arroser pendant la Chemita leur champ avec cette eau.

La Michna continue en disant que les cultivateurs **peuvent construire ces marches pendant la Chemita**, après que les pluies aient cessé, car, dans ce cas, on voit qu'ils préparent ainsi l'accès aux eaux pour après la Chemita.

Le **Barténoura** explique pourquoi les cultivateurs ont l'habitude de tailler ces marches : pour ne pas glisser vers la réserve d'eau, qui est assez profonde. Par conséquent, s'ils taillent ces marches avant la Chemita, après que les pluies aient cessé (et lorsqu'on ne s'attend plus, par conséquent, à recueillir d'autres eaux), ils donnent l'impression de préparer ces marches pour puiser de l'eau pendant la Chemita, pour arroser leur champ pendant la Chemita. La permission de construire ces marches pendant la Chemita peut paraître étonnante, mais, en vérité, elle ne l'est pas, car, pendant la Chemita, **seuls les travaux liés au champ sont interdits**, les travaux de construction sont permis.

La Michna continue en disant qu'il n'est pas permis de boucher avec de la terre, mais qu'il est permis de faire un petit rempart.

? Qu'est-ce que cela signifie ?

Le **Barténoura** explique : si, une fois que la réserve d'eau est bien remplie, les cultivateurs veulent faire un petit rempart en pierres pour éviter que l'eau ne s'écoule au-dehors, ils ne pourront pas mettre de la terre entre les pierres, car le fait de chercher à si bien bloquer l'eau dans le réservoir **peut donner l'impression qu'ils en ont besoin pour arroser leur champ pendant la Chemita**. Par contre, ils peuvent construire ce rempart s'ils ne mettent ni terre ni ciment entre les pierres. La Michna termine en disant qu'il est permis de prendre toute pierre qu'on peut facilement atteindre en tendant la main.

? Qu'est-ce que cela signifie ?

Nos Sages ont, ici aussi, la crainte que les cultivateurs, en construisant leur petit rempart, fassent d'une pierre deux coups, et **en profitent pour déblayer leur champ des pierres** qui s'y trouvent, pour préparer ainsi les champs au labour et à l'ensemencement. C'est pourquoi ils ont restreint le nombre de pierres que les cultivateurs peuvent prendre à l'intérieur de leur champ : **seules les pierres qu'ils peuvent atteindre en tendant la main** pourront être utilisées pour le petit rempart. Ils n'auront pas le droit de ramasser les pierres sur toute la surface du champ, même si on les voit utiliser ces pierres pour construire le petit rempart.

Michlé, chapitre 3, verset 29

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Le sens de ce verset est clair : Chelomo nous dit de **ne pas penser à faire du mal** à notre prochain lorsque ce dernier est loin de se douter de ce que nous préparons contre lui, car il se sent en sécurité avec nous. Évidemment, il ne faut **jamais projeter**

de faire du mal à qui que ce soit, mais, parfois, faire du mal est particulièrement honteux, dégoûtant et odieux : lorsque la personne à laquelle on en fait se sent en sécurité avec nous et ne se méfie pas du tout de nous.

? Pourquoi le verset n'a-t-il pas simplement dit : “Ne pense pas sur ton ami des choses mauvaises” ? Pourquoi avoir utilisé le verbe labourer ?

Rachi explique que, de même que le paysan laboure son champ pour le préparer à recevoir les graines qu'il va y semer, ainsi celui qui pense à faire du mal à son prochain laboure son cœur pour y mettre des projets néfastes.

Chlomo a intentionnellement utilisé le verbe **labourer**, pour indiquer que c'est un long processus, comparable à la manière dont le paysan prépare sa terre à recevoir les graines (il la retourne de nombreuses fois).

Le **Métsoudat David** dit : “Ce prochain se sent bien avec toi.

Il a l'impression d'être avec un ami. Pourquoi penser des choses négatives à son sujet ?”

Le **Ralbag** dit : “Ne pense pas des choses mauvaises, et ne mets rien en place pour amener le mal sur ton prochain qui ne se doute de rien. Ce serait particulièrement odieux et sale”.

Le **Malbim**, quant à lui, surprend, comme d'habitude. Il dit que ce verset n'est pas à prendre à la lettre. Qu'il est un Machal (parabole), car on ne peut pas imaginer que le roi Chlomo nous dise une chose aussi évidente que le fait de ne pas faire de mal à une personne qui est assise tranquillement avec nous. C'est une image qui nous indique que, de même qu'il ne nous viendrait pas à l'idée de faire du mal à cette personne, notre corps doit veiller à ne pas faire de mal à notre âme. La recherche de plaisirs, d'honneurs ou de toute autre tendance mauvaise fait du **mal à notre âme**. Cette dernière est installée tranquillement à l'intérieur de nous, et ne peut pas imaginer que le corps va comploter contre elle pour la détruire. Surtout qu'elle a été envoyée dans le corps pour le bien de celui-ci, pour lui faire du bien à la fin des temps : grâce à elle, le corps revivra à ce moment-là.



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, les Ashkénazes lisent une longue Haftara de 51 versets, et les Séfarades lisent une partie plus courte de cette Haftara, qui ne comporte que 31 versets.

La Haftara se termine par le cantique de Déborah, qui commence par "Az Tachar Déborah". Et la Paracha (de Béchala'h) contient le cantique que Moché Rabbénou et les Bné Israël ont chanté lors de l'ouverture de la mer, et qui commence par "Az Yachir Moché".

Les Ashkénazes lisent les vingt versets qui précèdent le cantique de Déborah, et dans lesquels est racontée l'histoire qui a donné lieu à ce cantique. Avant cette histoire, il y a trois versets que nous ne lisons pas dans la Haftara, et qui expliquent le sens de l'histoire du peuple juif, à travers toutes les générations.

Ce cas est un modèle. Le 'Hazon Ich a expliqué que les choses se passent toujours ainsi : les enfants d'Israël ont fait le mal aux yeux d'Hachem, Hachem les a livrés à leurs ennemis, ils ont crié vers Hachem, et Hachem vient à leur secours, en désignant le héros de guerre qui va les sortir des mains de leurs ennemis. Le verset dit qu'Hachem a livré les Bné Israël aux mains de Yavine, roi de Canaan, et de son chef d'armée, Sissra. Pendant vingt ans, Yavine et Sissra ont opprimé les Bné Israël.

Déborah était une très grande Tsadéket. Elle est surnommée "Échèt Lapidote" ("la femme de Lapidote"). Mais son mari ne s'appelait pas Lapidote.

En effet, Rachi explique que Déborah a été surnommée "Échèt Lapidote" car elle faisait des Lapidote (mèches) pour le Beth Hamikdash. Son surnom signifiait donc "la femme qui faisait des mèches".

Nos Sages expliquent aussi que les actions de Déborah avaient l'éclat de torches. Selon cette explication, "Échèt Lapidote" signifie "la femme dont les actions avaient l'éclat de torches enflammées".

Le Radak explique que Déborah a été surnommée "Échèt Lapidote" car elle était la femme de Barak, et "Lapidote" (torches) est proche du mot "Barak", qui, en hébreu, signifie "éclair".

Déborah a fait une chose qu'aucun juge avant elle n'a faite : elle s'est installée sous un palmier, et les gens venaient chez elle se faire juger (alors qu'avant elle, c'était les juges qui se déplaçaient de ville en ville pour juger).

Le texte nous raconte que Sissra a subi une terrible défaite, il a fui à pied, et Yaël est sortie à sa rencontre. Elle l'a invité dans sa tente, il lui a demandé à boire de l'eau, et elle lui a donné du lait. Rachi explique : car le lait alourdit le corps, provoque une somnolence, et, en agissant ainsi envers Sissra, Yaël a voulu hâter son sommeil.

Le texte nous raconte que Yaël a pris un pieu de sa tente et l'a enfoncé dans le front de Sissra. Le Yalkout Chimoni demande : pourquoi n'a-t-elle pas simplement pris une épée ? Il répond que la Torah demande aux femmes de ne pas mettre des vêtements d'hommes, et Yaël a considéré l'épée comme un outil purement masculin. C'est pourquoi elle n'a pas voulu l'utiliser, quitte à utiliser une arme moins tranchante (un pieu), avec laquelle elle risquait de rater son coup (surtout que Sissra était un homme d'une puissance incroyable : lorsqu'il poussait un hurlement, les murs tombaient ; et même les bêtes sauvages étaient pétrifiées de frayeur !).

Le deuxième verset de la Chira de Déborah nous dit : "Lorsque surviennent des malheurs sur Israël, lorsque le peuple se donne, bénissez Hachem !".

Rachi explique : lorsque les Goyim infligent aux Bné Israël des malheurs parce qu'ils ont abandonné Hachem et que les Bné Israël se donnent à Hachem en faisant une Téchouva totale et sincère, ils peuvent commencer à bénir Hachem sur tous les sauvetages qu'Il va opérer.

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Lorsqu'un homme dénigre son prochain, il est puni mesure pour mesure puisqu'on dit du mal de lui dans le ciel." (Chemirat Halachone volume 2, ch. 4)

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Gad n'a pas le droit de dire à Réouven que la famille de Chimon n'est pas aussi aisée que cela. Dire d'une personne qu'elle n'est pas aussi à l'aise financièrement qu'on le prétend est interdit.

CETTE SEMAINE

Réouven parle avec Chimon du papa de Gad, qui est ingénieur dans une grande firme internationale. "Il étudie la Torah tous les jours pendant trois heures."



A toi !

Réouven se rend-il coupable de Lachone Hara' en parlant du papa de Gad de cette façon ?



**HISTOIRE**

Le vol n'a pas duré bien longtemps. À peine l'avion a-t-il décollé que, quelques mètres plus loin, il a déjà atterri...

De quel avion s'agit-il ? D'un avion en papier. Il a décollé du fond de la classe, et a atterri... sur le bureau du Roch Yéchiva ! C'était l'une des plus célèbres Yéchivot Ketanot d'Israël. Tout le monde rêvait d'avoir le mérite d'être inscrit dans cette Yéchiva. De cette Yéchiva, sont sortis des grands maîtres de Torah. Les plus brillants élèves la fréquentaient.

Jamais, au grand jamais, un tel événement ne s'était produit ! En plein cours, un avion en papier, expédié du fond de la classe, a atterri sur le bureau du Roch Yéchiva ! Un silence de mort s'est installé dans la classe... On n'entendait plus une mouche voler ! Le Roch Yéchiva a pâli. Son visage est devenu aussi blanc que sa barbe ! Après un silence pesant, il a levé les yeux, a scruté chaque visage, puis, d'une voix brisée, a demandé : "Que celui qui a fait cela rentre chez lui..." Seul le silence, sans le moindre mouvement, a répondu à cet appel.

Après un moment qui a semblé être une éternité, le Roch Yéchiva a renouvelé sa demande. Mais, de nouveau, aucune réaction... D'une voix tremblante, il a demandé pour la troisième fois : "Que celui qui a fait cela rentre chez lui..." Quelques mouvements se sont fait entendre et l'un des élèves les plus brillants (mais aussi les plus jeunes : il n'était même pas Bar Mitsva !), Na'hman, s'est levé. Il a murmuré quelques mots d'excuse, puis, la tête baissée et le dos courbé, sans oser regarder le Roch Yéchiva, est sorti. Le Roch Yéchiva, et tous les élèves de la classe, étaient stupéfaits : Na'hman était, malgré son jeune âge, l'un des meilleurs élèves ! Rien n'aurait pu laisser penser qu'il aurait pu faire une telle bêtise !

Mais heureusement, la bonne réputation de Na'hman l'a aidé à obtenir le pardon du Roch Yéchiva et des élèves : tout le monde s'est persuadé que Na'hman avait déjà regretté sa bêtise ! Et, comme par miracle, cette affaire a été enterrée. On n'en a plus parlé, et Na'hman lui-même s'est efforcé de prouver qu'il méritait le pardon qu'on lui avait accordé : il est devenu encore plus sérieux, encore plus studieux, et il a continué, de jour en jour, à s'élever dans l'étude de la Torah.

Mais l'histoire n'est pas terminée ! Vingt ou trente ans après, dans une chambre d'hôpital, un malade est entouré de

médecins, tenant en mains différents documents médicaux : des radios, des analyses de sang... Le diagnostic ne laisse plus de doute : il faut opérer urgemment. Mais l'opération est accompagnée de beaucoup de soins et est très onéreuse. Ni le malade, ni sa famille ne peuvent la payer !

Toute la famille se mobilise pour ramasser la somme d'argent nécessaire pour sauver le malade. L'une des personnes qui se sont particulièrement investies pour cela est le beau-frère du malade. Il n'a sauté aucune porte, a tapé à chacune d'elles pour y demander de l'aide... Arrivé devant la porte d'un grand Roch Yéchiva, il lui a montré les documents médicaux du malade. Il a dit qu'il était son beau-frère, et que le malade s'appelait Rabbi Na'hman Galinsky. En entendant ce nom, le Roch Yéchiva s'est écrié : "Quoi ?? Rabbi Na'hman Galinsky est malade ?? Savez-vous que je lui dois la vie ?? Toute ma spiritualité, toute la Torah que j'ai apprise depuis mon jeune âge, toute la Yéchiva que j'ai bâtie, toutes les centaines d'élèves auxquels j'enseigne... TOUT, TOUT, absolument TOUT, je le dois à Rabbi Na'hman !". Il a éclaté en sanglots, puis a expliqué : "Si seulement vous saviez... Je vais vous raconter une histoire que je n'ai jamais racontée à personne : Alors que nous étions dans la même Yéchiva, Rabbi Na'hman et moi, une folie m'a pris : j'ai fabriqué un avion en papier, et je l'ai envoyé en plein cours sur le bureau du Roch Yéchiva... Le Roch Yéchiva a demandé plusieurs fois à celui qui avait fait cela de rentrer à la maison, mais je n'ai pas osé me dénoncer... J'ai prié Hachem qu'un trou se fasse dans la terre, pour que je puisse m'y engoutir... Je ne comprenais pas comment j'avais pu faire une telle folie ! Mais je n'arrivais absolument pas à me dénoncer... Lorsque le Rav a demandé une troisième fois "Que celui qui a fait cela rentre chez lui !", Na'hman s'est levé. Il s'est excusé, et s'en est allé. Il a tout pris sur lui, comme s'il était réellement l'auteur de cette bêtise ! Mais il avait les forces nécessaires (spirituelles et de caractère) pour résister aux conséquences d'un tel acte. Et, plus tard, l'histoire a été oubliée, et il a grandi en Torah. Moi, par contre, j'étais faible de caractère, et si j'avais été renvoyé de la Yéchiva, je serai très probablement devenu un voyou, et j'aurai très certainement abandonné l'étude de la Torah, et peut-être même toute la Torah !

Le courage de Rabbi Na'hman Galinsky m'a sauvé la vie. Je me mobilise avec vous pour ramasser tout l'argent qu'il faut pour aider ce Tsadik caché !"

Question

Yéhoua, ayant besoin de fixer une armoire au mur, emprunte à son voisin Nathan une perceuse. Au moment de l'utiliser, il s'aperçoit que la boîte ne contient que des mèches à métal alors que le mur est en placoplâtre. Yéhoua pense que ce n'est pas un problème, car c'est un matériau plus léger que le métal, cela ne l'abîmera donc pas. Mais, après quelques vis, la mèche se casse. Nathan demande à Yéhoua de le rembourser, car il n'a pas utilisé la mèche de façon normale, et ne rentre donc pas dans

la catégorie de "Méta Mé'hamat Mélékha", c'est-à-dire un dommage qui est arrivé après une utilisation totalement normale de l'objet et qui exempte l'emprunteur de remboursement. Yéhoua lui répond qu'il pense quand même être exempt, car, étant donné que le placoplâtre est un matériau plus léger que le métal, si la mèche résiste au métal, il n'y a aucune raison qu'elle ne résiste pas au placoplâtre, cela s'appelle donc une "utilisation normale".

GUEMARA

Yéhoua doit-il rembourser la mèche cassée ?



● Baba Métsia 96b "Ibaya Léou Ka'hach Bassar" jusqu'à "Béhilta chéhilta".
● Maguid Michné sur le Rambam Hilkhos Chééla chap.1, alinéa 1 "O Chérakhav 'Aléha".
● Choul'han 'Aroukh chap.340, alinéa 1, ainsi que le Sma "Afilou Hi Kala".

RÉPONSE

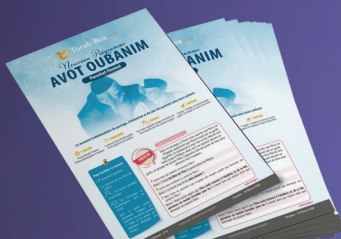
Yéhoua doit rembourser la mèche, car s'il est vrai que le placoplâtre est plus léger que le métal, la mèche du métal n'est peut-être pas tout à fait adaptée au placoplâtre, étant donné que ce sont des matériaux différents, cela ne rentre donc pas dans la catégorie de "Méta Mé'hamat Mélékha" (Maguid Michné avec l'explication du Sma).



Torah-Box.com

Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

GRANDE TOMBOLA 1 TIRAGE PAR MOIS

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léah Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com